

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DU BUDGET**

**NOMINATION**

**Décret n° 2007-204 du 29 mars 2007. M. NGOTIENI (Jean-Louis)** est nommé inspecteur général des finances.

M. **NGOTIENI (Jean-Louis)** percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de prise de fonction de M. **NGOTIENI (Jean-Louis)**.